

INTERVENIR EFFICACEMENT DEVANT LE JUGE ADMINISTRATIF

RESTITUTION DES ÉCHANGES ENTRE MAGISTRATS ADMINISTRATIFS ET AVOCATS PUBLICISTES ORGANISÉS A LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE PARIS EN 2023

Matinée organisée avec les barreaux de Bobigny, Créteil, Fontainebleau, Meaux, Melun et Paris

Cour administrative d'appel de Paris

Vendredi 3 mai 2024

8h45 : Café d'accueil

9h : Ouverture de la matinée

Pascale Fombeur, conseillère d'Etat, présidente de la Cour administrative d'appel de Paris

Me Emmanuel Escard de Romanovsky, membre du conseil de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris

9h15 : Les écritures

M. Benjamin Rohmer, président de chambre au tribunal administratif de Paris

Me Julie Giorno, avocate au barreau du Val-de-Marne, spécialiste en droit public

Echange avec les participants

10h : L'instruction

Mme Marie Prévot, maître des requêtes au Conseil d'Etat

Me Aymard de la Ferté-Sénéctère, avocat au barreau de Paris, co-responsable de la commission de droit public du barreau de Paris

Echange avec les participants

10h45 : Pause

11h : L'audience

M. Ivan Luben, président de la 3^e chambre de la cour administrative d'appel de Paris

Me Thomas Charat, AMCO, AMCNB, avocat au barreau de Paris

Echange avec les participants

11h45 : L'appel

M. Jacques Lapouzade, premier vice-président, président de la 1^e chambre de la cour administrative d'appel de Paris

Me Clément Bonnin, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis

Echange avec les participants

Les échanges seront animés par Me Nicolas Pillet, avocat au barreau de Paris.

12h30 : Rafrâchissements

- Demi-journée validée au titre de la formation continue des avocats
- Possibilité de suivi en distanciel
- Participation gratuite sur inscription et dans la limite des places disponibles
- Inscription au plus tard le 29 avril par courriel : evenements.caa-paris@juradm.fr en mentionnant vos nom et prénom, votre barreau, votre adresse électronique et les modalités de participation souhaitées : sur place ou par visioconférence